

Barème Fédéral 2008 / 2009

NM2-NF1-ESPA	0,36 € / km + Forfait Repas 28 € si > 100 km + Indemnité 40 €
NM3-NF2-NF3	0,36 € / km + Forfait Repas 28 € si > 100 km + Indemnité 30 €
Championnat de France Jeunes	0,36 € / km + Forfait Repas 28 € si > 100 km + Indemnité 30 €

OTM Championnat de France	0,36 € / km + indemnité 15 € Semaine (du lundi au vendredi) 0,36 €/km + 25 € indemnité	
OTM Pro A, Pro B, LFB et Coupes d'Europe	Week-end 0,36 € / km + 30 € indemnité	Semaine (du lundi au vendredi) 0,36 € / km + 40 € indemnité

Indemnité calculée au km près par un logiciel spécifique (suppression des tranches).

Les sommes calculées par le logiciel FBI ne pourront être modifiées par les arbitres eux mêmes.

Si problème, faire une réclamation écrite auprès de la FFBB (CFAMC).

Pour les rencontres espoirs Pro A, une indemnité de semaine de 62 € sera, le cas échéant, Ajoutée.

Dans le cas où 2 rencontres se déroulent le même jour dans le même lieu, le remboursement s'effectue de la façon suivante : montant du barème pour la première rencontre + montant de la prime de match selon le niveau d'intervention pour la 2^{ème} rencontre. Ce montant total sera ensuite divisé à parts égales entre les 4 équipes en présence.

Dans le cas où 2 rencontres se déroulent sur deux jours dans le même lieu, le remboursement s'effectue de la façon suivante : montant du barème pour les rencontres du 1er jour + montant du barème si la distance est inférieure ou égale à 100 km ou montant de la prime de match selon le niveau d'intervention pour le 2ème jour augmentée d'une indemnité de nuit de 55 € si la distance est supérieure à 100 km. Ce montant total sera ensuite divisé à parts égales entre les 4 équipes en présence.